Guide des nouveaux membres

Le Club de Montagne le Canadien a été fondé en 1949. Historiquement consacré à l'escalade, ses membres y pratiquent maintenant la randonnée, la raquette, le ski nordique, la course en sentier et l'entretien de sentiers.

Fonctionnement du club

- L'organisateur.trice de sortie est un.e **membre bénévole** qui propose une activité à laquelle les autres membres peuvent s'inscrire. Ce n'est **pas un.e guide professionnel.le**, mais un.e membre qui propose une activité et en coordonne le déroulement.
- Le transport se fait **principalement en covoiturage**, afin de réduire les coûts et l'empreinte écologique et favoriser les échanges entre les membres.
- Tous les membres sont **collectivement responsables** du bon déroulement et de la sécurité de l'activité.

Responsabilité des membres

- Avant de s'inscrire, les membres doivent **lire attentivement la description de l'activité** pour s'assurer qu'ils et elles possèdent **la forme physique**, **les compétences techniques** et l'**équipement** nécessaires.
- Si vous n'avez jamais randonné avec le CMC ou ne connaissez pas l'organisateur.trice de sortie, il convient de contacter cette personne avant de vous inscrire. Sinon, lors d'une **première inscription**, l'organisateur.trice de sortie communiquera avec les nouveaux membres pour valider qu'ils comprennent bien le niveau de l'activité. Un courriel de rappel sera envoyé quelques jours avant la sortie pour préciser les derniers détails, incluant le transport.
- Le covoiturage est fortement encouragé. Lors de votre inscription à la sortie, vous devrez **préciser si vous souhaitez être conducteur.trice ou passager.ère.** L'organisateur.trice formera les équipes de transport quelques jours avant l'activité.
- Une grille tarifaire est présentée sur le site Internet pour déterminer les coûts de placement par voiture. **En cas de manque de véhicule, les membres sont invité.e.s à partager les frais de location d'une voiture.**
- Vous pouvez inviter une personne à randonner avec vous une fois, après quoi elle devra s'inscrire au club officiellement pour revenir. Vous devez vous assurer que cette personne a la forme physique et l'équipement nécessaire pour la randonnée.
- Si vous devez annuler votre participation, veuillez en aviser rapidement l'organisateur.trice et vous **désinscrire** de la randonnée sur le calendrier du site (instructions dans l'annexe).
- En cas de retard ou d'imprévu, merci d'aviser rapidement l'organisateur.trice de la sortie. Le départ se fait à l'heure indiquée afin de respecter l'horaire établi. Les retardataires pourraient ne pas pouvoir se joindre au groupe!

Bienvenue au CMC! Ce que vous trouverez dans le club : camaraderie, conseils, plaisir, sécurité, respect de la nature et des personnes!

Annexe

Instruction pour s'inscrire à une sortie et autre fonction du site internet

- Ouvrir une session : dans le coin supérieur droit de la page https://clubmontagnecanadien.qc.ca/, il faut ouvrir sa session avec son adresse courriel et son mot de passe.

- Dans la description de la randonnée dans le calendrier, après l'avoir lue attentivement et communiqué avec l'organisatrice ou l'organisateur au besoin, vous vous rendez au bas de la page de description pour vous inscrire, encore une fois avec votre nom d'utilisateur et mot de passe. Vous appuyez sur **Continuer**. Vous répondez à toutes les questions et vous appuyez sur **Confirmer l'inscription**.

- Si vous avez ajouté un.e invité.e, le système vous demandera d'entrer des renseignements sur cette personne. Vous appuyez sur **Continuer**. Le système vous dit que vous (et votre invité.e) sont inscrit.e.s à la randonnée.

- Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire, l'organisateur.trice peut le faire à votre place, il suffit de lui demander.

- Si vous souhaitez qu'un.e autre membre du club, à part l'organisateur.trice vous inscrive à une randonnée, vous devez lui en donner la permission en allant à **Membres–Mon compte–Mes mandataires**, puis vous ajoutez le nom d'utilisateur de cette personne.

- Si vous deviez annuler la participation de votre invité.e et/ou votre propre participation, vous retournez à la case de la randonnée dans le calendrier, vous ouvrez la randonnée. Au bas de la page, vous verrez :
  Vous êtes inscrit à cette sortie :
  Modifier votre inscription
  Ajouter/modifier/enlever des invités
  Supprimer votre inscription
  Les étapes sont claires à partir de là. Nous vous demandons de bien vouloir suivre ces étapes en plus d'informer l'organisateur.trice.

- Pour modifier votre numéro de téléphone dans le bottin des membres, vous allez à **Membres–Mon compte–Mes informations.**